

Communauté de Communes  
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2018

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.

Conseillers en exercice : 57	Présents : 43	Votants : 49
------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille dix-huit, le sept décembre à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la salle « Kozh Kastell » de Bieuzy Lanvaux, à PLUVIGNER.

**Étaient présents** : Ronan ALLAIN, Bernard BODIC, Paul CHAPEL, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, François GRENET, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Michel JALU, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, François LE COTILLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Joseph ROCHELLE, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Azaïs TOUATI, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE, Valérie VINET-GELLE.

**Absents ayant donné pouvoir** : Serge CUVILLIER à Bruno GOASMAT, Kaourintine HULAUD à François GRENET, Fay HURLEY à Monique THOMAS, Pierrette LE BAYON à Azaïs TOUATI, Pascal LE CALVE à Roland GASTINE, Jessica LE VISAGE à Lénaïck LE PORT-HELLEC.

**Absents excusés** : Annie AUDIC, Jean-Michel BELZ, Hélène CODA-POIREY, Mireille GRENET, Guy HERCEND, Michel JEANNOT, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2018DC/146	Désignation du Secrétaire de séance	DECIDE : - de nommer Mme Aurélie RIO, Secrétaire de séance.	Délibération adoptée à l'unanimité

Conseillers en exercice : 57	Présents : 44	Votants : 50
------------------------------	---------------	--------------

**Étaient présents** : Ronan ALLAIN, Bernard BODIC, Paul CHAPEL, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Michel JALU, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, François LE COTILLEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Joseph ROCHELLE, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Azaïs TOUATI, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE, Valérie VINET-GELLE.

**Absents ayant donné pouvoir** : Serge CUVILLIER à Bruno GOASMAT, Kaourintine HULAUD à François GRENET, Fay HURLEY à Monique THOMAS, Pierrette LE BAYON à Azaïs TOUATI, Pascal LE CALVE à Roland GASTINE, Jessica LE VISAGE à Lénaïck LE PORT-HELLEC.

**Absents excusés** : Annie AUDIC, Jean-Michel BELZ, Hélène CODA-POIREY, Guy HERCEND, Michel JEANNOT, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2018DC/147	Adoption du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2018	DECIDE : - d'approuver le procès-verbal de la séance du 9 novembre 2018 en tenant compte des remarques formulées.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 57	Présents : 47	Votants : 54
------------------------------	---------------	--------------

**Étaient présents** : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Paul CHAPEL, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Michel JALU, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORTHELLEC, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Joseph ROCHELLE, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Azaïs TOUATI, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE, Valérie VINET-GELLE.

**Absents ayant donné pouvoir** : Serge CUVILLIER à Bruno GOASMAT, Kaourintine HULAUD à François GRENET, Fay HURLEY à Monique THOMAS, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, Pierrette LE BAYON à Azaïs TOUATI, Pascal LE CALVE à Roland GASTINE, Jessica LE VISAGE à Lénaïck LE PORTHELLEC.

**Absents excusés** : Jean-Michel BELZ, Hélène CODA-POIREY, Guy HERCEND.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2018DC/148	Acquisition pour la création d'une salle de sport à vocation gymnique	DECIDE : - d'approuver le projet d'acquisition en pleine propriété de la parcelle cadastrée section AL 127 en totalité à Pluneret, d'une contenance de 6 416 m <sup>2</sup> comprenant un bâtiment de 1 080 m <sup>2</sup> de surface de plancher ; - d'approuver le prix de vente fixé à 1 000 000 € hors frais d'actes notariés, ces derniers étant à la charge d'Auray Quiberon Terre Atlantique ; - d'autoriser la signature de l'acte de vente à intervenir ainsi que tout document nécessaire à la prise de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 57	Présents : 47	Votants : 53
------------------------------	---------------	--------------

**Étaient présents** : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Paul CHAPEL, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Michel JALU, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORTHELLEC, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Joseph ROCHELLE, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Azaïs TOUATI, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE, Valérie VINET-GELLE.

**Absents ayant donné pouvoir** : Serge CUVILLIER à Bruno GOASMAT, Kaourintine HULAUD à François GRENET, Fay HURLEY à Monique THOMAS, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, Pierrette LE BAYON à Azaïs TOUATI, Pascal LE CALVE à Roland GASTINE, Jessica LE VISAGE à Lénaïck LE PORTHELLEC.

**Absents excusés** : Jean-Michel BELZ, Hélène CODA-POIREY, Guy HERCEND.

M. Jean-Maurice MAJOU s'étant retiré.

<p>N° 2018DC/149</p>	<p><b>Versement d'une subvention complémentaire pour l'année 2018 et acompte subvention 2019 à l'association « Mission locale du Pays d'Auray »</b></p>	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'autoriser le versement d'une subvention complémentaire de 15 000 € au titre de l'année 2018, à l'association « Mission locale du Pays d'Auray » ;</li> <li>- d'autoriser le versement d'un acompte de 68 000 € au titre de l'année 2019 et à compter du 15 janvier 2019 ;</li> <li>- d'autoriser la signature d'un avenant à la convention validée le 22 mai 2018 ainsi que tout document y afférent afin de procéder à ces dispositions ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président à mettre en œuvre et à suivre toutes les démarches nécessaires au rétablissement du bon fonctionnement de l'association « Mission locale du Pays d'Auray ».</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (2 Abstention : Jean-Michel GUEDO et Jean-François GUEZET)</i></p> <p><i>M. Jean-Maurice MAJOU s'étant retiré du vote.</i></p>
--------------------------	---	---	---

Conseillers en exercice : 57	Présents : 48	Votants : 56
------------------------------	---------------	--------------

**Etaients présents :** Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Paul CHAPEL, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Michel JALU, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Joseph ROCHELLE, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Azaïs TOUATI, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE, Valérie VINET-GELLE.

**Absents ayant donné pouvoir :** Serge CUVILLIER à Bruno GOASMAT, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Kaourintine HULAUD à François GRENET, Fay HURLEY à Monique THOMAS, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, Pierrette LE BAYON à Azaïs TOUATI, Pascal LE CALVE à Roland GASTINE, Jessica LE VISAGE à Lénaïck LE PORT-HELLEC.

**Absent excusé :** Jean-Michel BELZ.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
<p>N° 2018DC/150</p>	<p><b>Signature convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)</b></p>	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'autoriser M. le Président à signer la convention territoriale globale 2019 – 2022 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), ainsi que tout document y afférent.</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/151</p>	<p><b>Renouvellement du dispositif d'aide communautaire en faveur de la filière agricole</b></p>	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'autoriser M. le Président à signer la convention avec la Chambre d'agriculture de Bretagne d'une durée de 3 ans ;</li> <li>- de déléguer au Bureau communautaire l'instruction des dossiers avant leur présentation en Conseil ;</li> <li>- de dire qu'en cas de cessation de l'activité de l'exploitant, une demande de remboursement de l'aide sera effectuée au prorata si l'activité a moins de 3 ans ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

<p>N° 2018DC/152</p>	<p>Transferts patrimoniaux de la Commune de Quiberon à la Communauté de communes sur le périmètre du parc d'activités de Plein Ouest</p>	<p>DECIDE : - l'acquisition des parcelles cadastrées AK 1203, 1204 et 1207, constituant un lot actuellement loué, d'une surface de 1 136 m<sup>2</sup> situées au sein du Parc d'Activités de Plein Ouest à Quiberon, au prix de 67 580 € HT ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à cette vente et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/153</p>	<p>Transferts patrimoniaux de la Commune de Ploemel à la Communauté de communes sur le périmètre du parc d'activités de Pen er Pont</p>	<p>DECIDE : - l'acquisition de deux parcelles cadastrées C 899p d'une surface de 1 849 m<sup>2</sup> et de 2 919 m<sup>2</sup>, soit une surface totale de 4 768 m<sup>2</sup> située au sein du Parc d'activités de Pen er Pont à Ploemel, au prix de 74 000 € HT ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à cette vente et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/154</p>	<p>Transferts patrimoniaux de la Commune de Camors à la Communauté de communes sur le périmètre du parc d'activités de Lann er Vein</p>	<p>DECIDE : - l'acquisition des parcelles cadastrées ZN 651, 652, 649, 650 et 711, d'une surface totale de 4 026 m<sup>2</sup>, situées au sein du Parc d'Activités de Lann er Vein sur la Commune de Camors, au prix de 34 500 € HT ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à cette vente et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/155</p>	<p>Transferts patrimoniaux de la Commune d'Erdeven à la Communauté de communes sur le périmètre du parc d'activités de la Croix Cordier</p>	<p>DECIDE : - l'acquisition de la parcelle n°ZW 166 d'une surface de 109 m<sup>2</sup>, située au sein du Parc d'activités de la Croix Cordier sur la Commune d'Erdeven, au prix de 760 € HT ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à cette vente et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2018DC/156</p>	<p>Avis de la Communauté de communes sur les dérogations au repos dominical à l'initiative du Maire</p>	<p>DECIDE : - de donner un avis favorable sur toute dérogation au repos dominical à l'initiative du Maire, et notamment pour l'année 2019 sur les demandes de : · la Commune d'Auray : les dimanches 20 janvier ; 17 mars ; 16 juin et 13 octobre 2019 (pour les commerces de services et de réparation automobiles) et les dimanches 13 janvier ; 30 juin ; 25 août, 1, 8, 15, 22 et 29 décembre 2019 (pour les commerces de détail, autres que l'automobile) ; · la Commune de Quiberon : les dimanches 21 avril ; 30 juin ; 7, 14, 21, 28 juillet ; 4, 11, 18, 25 août ; 22 et 29 décembre 2019 ;</p>	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Hélène CODA-POIREY</i></p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>· la Commune de Locmariaquer : les dimanches 16, 23 et 30 juin ; 7, 14, 21, 28 juillet ; 04, 11, 18, 25 août et 1<sup>er</sup> septembre 2019 ;</li> <li>· la Commune de Saint-Pierre Quiberon : les dimanches 28 avril ; 7, 14, 21, 28 juillet ; 4, 11, 18 et 25 août, 22 et 29 décembre 2018 ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président à informer les Maires concernés de cet avis et à signer tout document y afférent.</li> </ul>	
N° 2018DC157	<p><b>Approbation de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre des missions de l'OTI communautaire entre la Communauté de communes et la Société publique locale Auray Carnac Quiberon Tourisme et autorisation de signature</b></p>	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'approuver le choix de la Société publique locale Auray Carnac Quiberon Tourisme pour assurer en tant que délégataire les missions de gestion et de mise en œuvre de l'office de tourisme communautaire ;</li> <li>- d'approuver la convention de délégation de service public communiquée en toutes ses clauses, et ses annexes, pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;</li> <li>- d'approuver les termes de la convention selon lesquels la subvention versée par la Communauté de communes est de 1 600 000 € pour chacun des exercices 2019, 2020, 2021, 2022, et de 1 610 000 € pour l'exercice 2023 ;</li> <li>- d'accepter le montant de la redevance annuelle d'occupation des locaux d'un montant de 10 000 € ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président ou son représentant habilité à signer ladite convention ainsi que tout document y afférent, et à faire l'ensemble des mesures nécessaires à son entrée en vigueur.</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (2 Abstentions : Paul CHAPEL et Olivier LEPICK)</i></p>

Conseillers en exercice : 57

Présents : 45

Votants : 54

**Etaient présents** : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Paul CHAPEL, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Michel JALU, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Joseph ROCHELLE, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE, Valérie VINET-GELLE.

**Absents ayant donné pouvoir** : Serge CUVILLIER à Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO à Jean-Michel GUEDO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Kaourintine HULAUD à François GRENET, Fay HURLEY à Monique THOMAS, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, Pascal LE CALVE à Roland GASTINE, Jessica LE VISAGE à Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Jean-Maurice MAJOU à Christiane MOULART.

**Absents excusés** : Jean-Michel BELZ, Pierrette LE BAYON, Azaïs TOUATI.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2018DC/158	Bilan annuel du Programme Local de l'Habitat (PLH) d'Auray Quiberon Terre Atlantique	DECIDE : - d'approuver le bilan de la 2 <sup>ème</sup> année du PLH 2016-2021 joint en annexe ; - d'autoriser la poursuite du déploiement du PLH 2016-2021 conformément à la délibération d'approbation du Conseil communautaire n°2016DC/031 ; - d'autoriser M. le Président à transmettre pour information, le bilan du PLH 2017-2018 et les délibérations visées aux Communes, au Pays d'Auray et au Préfet ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/159	Résiliation de la convention opérationnelle d'action foncière entre l'Etablissement Public Foncier, la Commune de Brec'h et Auray Quiberon Terre Atlantique sur le projet « copropriété de la rue Pierre Allio »	DECIDE : - de résilier la convention opérationnelle de portage foncier sur le projet « Copropriété de la rue Pierre Allio » entre la Commune de Brec'h, l'Etablissement Public Foncier de Bretagne et Auray Communauté, signée le 19 décembre 2013 ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/160	Signature de la convention de partenariat relative au fichier de la demande locative sociale au titre des années 2019-2020 et 2021	- d'autoriser M. le Président à signer la convention de partenariat 2019-2021 relative à la participation au fichier de la demande locative du Morbihan ; - d'autoriser le versement annuel de la participation financière auprès du CREA dans la limite des crédits cotés au Budget primitif, étant précisé que sera appelé 4 457 € au titre de l'année 2019 ; - de donner tout pouvoir à M. le Président et de l'autoriser à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC/161	Avenant n°1 portant prorogation de la convention d'objectifs et de moyens 2016-2019 – Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud (ALOEN)	- d'autoriser M. le Président à signer l'avenant n°1 portant prorogation de la convention d'objectifs et de moyens 2016-2019 jusqu'au 31 décembre 2019 ; - de fixer le montant de la subvention 2019 à 66 000 € ; - d'accorder un acompte de 33 000 € à verser avant le 31 mars 2019 ; - de donner tout pouvoir à M. le Président et de l'autoriser à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 57

Présents : 43

Votants : 54

**Etaients présents** : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Paul CHAPEL, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Michel JALU, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART,

Chantal LE BIHAN–LE PIOUFF, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Joseph ROCHELLE, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE, Valérie VINET-GELLE.

**Absents ayant donné pouvoir** : Serge CUVILLIER à Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO à Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Kaourintine HULAUD à François GRENET, Fay HURLEY à Monique THOMAS, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, Pascal LE CALVE à Roland GASTINE, Jessica LE VISAGE à Lénaïck LE PORT-HELLEC, Jean-Maurice MAJOU à Christiane MOULART, Odile ROSNARHO à Michel JALU.

**Absents excusés** : Jean-Michel BELZ, Pierrette LE BAYON, Azaïs TOUATI.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2018DC162	<b>Vote du Schéma directeur de gestion des déchets et de la valorisation des ressources</b>	DECIDE : - de valider les conclusions de l'étude globale en matière de déchets ; - d'approuver les orientations fixées par le Schéma Directeur de gestion des Déchets et de la valorisation des Ressources, tel que joint en annexe ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC163	<b>Candidature commune à l'appel à projet ADEME « Territoire Econome en Ressources » phase II avec la Communauté de communes de Belle-île</b>	DECIDE : - d'autoriser M. le Président à déposer un dossier de candidature commun avec la Communauté de communes de Belle Ile à l'appel à projet « Territoires Economes en Ressources » en phase II auprès de l'ADEME ; - d'autoriser M. le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier de candidature ainsi qu'à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC164	<b>Demande de subventions pour la création d'une déchèterie sur la Commune de HOUAT</b>	DECIDE : - d'approuver le programme d'investissement de la déchèterie d'Houat qui sera lancé en 2019, dans la limite des montants inscrits au Budget Primitif 2019 ; - d'autoriser M. le Président à solliciter les subventions sur ces programmes d'investissements auprès de l'ADEME, de l'Etat (FNADT – CPER) et la Région dans le cadre du contrat de partenariat signé entre l'Etat, la Région et l'Association des Iles du Ponant ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 57

Présents : 42

Votants : 54

**Etaient présents** : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Paul CHAPEL, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, François GRENET, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Michel JALU, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Joseph ROCHELLE, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE, Valérie VINET-GELLE.

**Absents ayant donné pouvoir** : Serge CUVILLIER à Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO à Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Kaourintine HULAUD à François GRENET, Fay HURLEY à Monique THOMAS, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF à Philippe LE RAY, Pascal LE CALVE à Roland GASTINE, Jessica LE VISAGE à Lénaïck LE PORT-HELLEC, Jean-Maurice MAJOU à Christiane MOULART, Odile ROSNARHO à Michel JALU.

**Absents excusés** : Jean-Michel BELZ, Pierrette LE BAYON, Azaïs TOUATI.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2018DC165	Choix du mode de gestion par délégation du service public de l'Eau potable sur le territoire de la Communauté de communes	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de retenir la délégation de service public (affermage) comme mode de gestion de l'eau potable sur la totalité du territoire de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique ;</li> <li>- de fixer la durée de la délégation de service public à 11 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;</li> <li>- d'approuver les orientations principales et les caractéristiques de la délégation telles que décrites dans le rapport de présentation annexé ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président, ou son représentant, à lancer et conduire la procédure prévue aux articles L. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, et à signer tous actes afférents à ce dossier.</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (2 Abstentions : Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER)</i></p>
N° 2018DC166	Choix du mode de gestion par délégation du service public du service public de l'Assainissement sur le territoire de la Communauté de communes	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de retenir la délégation de service public (affermage) comme mode de gestion de l'assainissement collectif sur la totalité du territoire de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique ;</li> <li>- de fixer la durée de la délégation de service public à 12 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;</li> <li>- d'approuver les orientations principales et les caractéristiques de la délégation telles que décrites dans le rapport de présentation annexé ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président, ou son représentant, à lancer et conduire la procédure prévue aux articles L. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, et à signer tous actes afférents à ce dossier.</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (2 Abstentions : Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER)</i></p>
N° 2018DC167	Tarifs eau et assainissement 2019 - Révision des tarifs d'eau et d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'adopter le tarif de la redevance eau joint en annexe ;</li> <li>- d'adopter le tarif de la surtaxe assainissement proposé ;</li> <li>- de décider que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (1 Contre : Michel COUTURIER)</i></p>

Conseillers en exercice : 57

Présents : 33

Votants : 51

**Étaient présents** : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Bruno GOASMAT, François GRENET, Jean-Michel GUEDO, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Michel JALU, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Chantal MAHIEUX, Christiane MOULART, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Joseph ROCHELLE, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE, Valérie VINET-GELLE.

**Absents ayant donné pouvoir** : Bernard BODIC à Ronan ALLAIN, Serge CUVILLIER à Bruno GOASMAT, Roland GASTINE à Marie-Pierre HELOU, Elisabeth GOUELLO à Jean-Michel GUEDO, Mireille GRENET à Dominique RIGUIDEL, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Kaourintine HULAUD à François GRENET, Fay HURLEY à Monique THOMAS, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, Chantal LE BIHAN-LE PIOUS à Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Jessica LE VISAGE à Lénaïck LE PORT-HELLEC, Olivier LEPICK à Jean-Luc LE TALLEC, Jean-Maurice MAJOU à Christiane MOULART, Gérard PIERRE à Bernard HILLIET, Gérard PILLET à Aurélie QUEIJO, Odile ROSNARHO à Michel JALU.

**Absents excusés** : Jean-Michel BELZ, Paul CHAPEL, Jean-François GUEZET, Pierrette LE BAYON, Pascal LE CALVE, Azaïs TOUATI.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2018DC168	<b>Harmonisation des règlements de service : Assainissement non collectif, collectif et Eau potable</b>	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'adopter les règlements de service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et d'Assainissement collectif (AC), annexés à la présente délibération ;</li> <li>- pour le SPANC : <ul style="list-style-type: none"> <li>o d'adopter la modification de la modalité de facturation des contrôles de fonctionnement,</li> <li>o d'adopter les taux de majoration pour l'application des pénalités ;</li> </ul> </li> <li>- pour l'Assainissement collectif : <ul style="list-style-type: none"> <li>o d'adopter les taux de majoration pour l'application des pénalités,</li> <li>o d'adopter le montant de la sanction pour déplacement sans intervention ;</li> </ul> </li> <li>- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à la majorité (1 Contre : Jean Michel GUEDO)</i>

Conseillers en exercice : 57

Présents : 31

Votants : 51

**Étaient présents** : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Bruno GOASMAT, François GRENET, Jean-Michel GUEDO, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Michel JALU, Roger JOFES, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Chantal MAHIEUX, Christiane MOULART, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Joseph ROCHELLE, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE, Valérie VINET-GELLE.

**Absents ayant donné pouvoir** : Bernard BODIC à Ronan ALLAIN, Serge CUVILLIER à Bruno GOASMAT, Roland GASTINE à Marie-Pierre HELOU, Elisabeth GOUELLO à Jean-Michel GUEDO, Mireille GRENET à Dominique RIGUIDEL, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Kaourintine HULAUD à François GRENET, Fay HURLEY à Monique THOMAS, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, Jean-Pierre KERBART à Fabrice ROBELET, Chantal LE BIHAN-LE PIOUS à Philippe LE RAY, François LE COTILLEC à Andrée VIELVOYE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Jessica LE VISAGE à Lénaïck LE PORT-HELLEC, Olivier LEPICK à Jean-Luc LE TALLEC, Jean-Maurice MAJOU à Christiane MOULART, Gérard PIERRE à Bernard HILLIET, Gérard PILLET à Aurélie QUEIJO, Odile ROSNARHO à Michel JALU.

**Absents excusés** : Jean-Michel BELZ, Paul CHAPEL, Jean-François GUEZET, Pierrette LE BAYON, Pascal LE CALVE, Azaïs TOUATI.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

N° 2018DC169	<b>Remises gracieuses sur les factures d'eau et</b>	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de reporter ce point au prochain Conseil communautaire ;</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
-----------------	---	--	---

	d'assainissement 2018 (report)	- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	
N° 2018DC170	Approbation du zonage d'assainissement collectif après mise à enquête publique pour la Commune de Hoëdic	DECIDE : - d'approuver le zonage d'assainissement pour la Commune de HOEDIC tel qu'il est présenté dans la carte annexée ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC171	Acquisition d'un bâtiment situé sur la parcelle n°AD 431 sur la Commune de Brec'h	DECIDE : - d'approuver le projet d'acquisition des parcelles cadastrées section n°AD 131 sur la Commune de Brec'h, d'une contenance de 1 347 m <sup>2</sup> environ en pleine propriété ; - d'approuver le prix de vente fixé à 400 000 € hors frais d'actes notariés, ces derniers étant à la charge d'Auray Quiberon Terre Atlantique ; - d'autoriser M. le Président à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Joseph ROCHELLE)</i>
N° 2018DC172	Acquisition du Foncier de l'association de la Belle porte pour l'aménagement de l'accès Nord de la gare (report)	DECIDE : - de reporter ce point au prochain Conseil communautaire ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC173	Adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	DECIDE : - d'approuver le projet de Plan Climat Air Energie Territorial qui comprend : un diagnostic territorial des émissions de gaz à effet de serre, des consommations d'énergies, des vulnérabilités du territoire face aux effets du changement climatique, ainsi qu'une stratégie territoriale, et le plan d'actions ; - de prendre acte de la réalisation de l'évaluation environnementale requise au titre de l'article R. 122-17 du Code de l'environnement ; - d'autoriser M. le Président à saisir la mission régionale de l'autorité environnementale chargée d'émettre un avis sur l'évaluation environnementale ; - d'autoriser M. le Président à signer tous documents nécessaires à la poursuite de l'instruction administrative du dossier ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC174	Candidature à l'appel à projet de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) « vélo et territoire »	DECIDE : - de valider la participation de la Communauté de communes à l'appel à projet ADEME « Vélo et Territoire » ; - d'approuver les modalités de participation ; - d'autoriser M. Le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC175	Attribution d'un fonds de concours à la Commune d'Auray	DECIDE : - d'attribuer un fonds de concours à hauteur de 200 000 € à la Commune d'Auray pour son projet d'aménagement et de modernisation du stade	<i>Délibération adoptée à la majorité (8 Abstentions : Annie AUDIC, Bernadette</i>

		<p>du Loch, sous réserve des crédits disponibles au Budget Principal 2019 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de préciser que la présente délibération ne s'appliquera que sous réserve d'une délibération concordante prise par le Conseil municipal de la Commune d'Auray conformément aux dispositions du V de l'article L. 5214-16 du Code général des collectivités territoriales ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>	<p>DESJARDINS, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-Pierre KERBART, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Jean-Luc LE TALLEC, Fabrice ROBELET)</p>
N° 2018DC176	Créances irrécouvrables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'approuver pour le Budget Principal l'admission en non-valeur d'un montant de 509,49 € à imputer au compte 6541 et l'admission en créances éteintes d'un montant de 6 142,44 € à imputer au compte 6542 ;</li> <li>- d'approuver pour le Budget annexe Cale de Kérispert l'admission en non-valeur d'un montant de 1 959,57 € à imputer au compte 6541 ;</li> <li>- d'approuver pour le Budget annexe Assainissement collectif l'admission en créances éteintes d'un montant de 172 € à imputer au compte 6542 ;</li> <li>- d'approuver pour le Budget annexe Ordures Ménagères l'admission en non-valeur d'un montant de 6 513 € à imputer au compte 6541 ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et notamment l'état de créances irrécouvrables au titre de l'admission en non-valeur et des créances éteintes d'après les montants proposés par le Trésor public.</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
N° 2018DC177	Décision modificative n°2 du Budget Principal	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'adopter la décision modificative n°2 du Budget Principal ;</li> <li>- de charger M. le Président et le comptable assignataire, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
N° 2018DC178	Décision modificative n°1 du Budget annexe zone d'activités	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'adopter la décision modificative n°1 du Budget annexe Zones d'activités ;</li> <li>- de charger M. le Président et le comptable assignataire, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération ;</li> <li>- d'autoriser M. Le Président à signer tout document y afférent.</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
N° 2018DC179	Décision modificative n°2 du Budget annexe Assainissement collectif	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'adopter la décision modificative n°2 du Budget annexe Assainissement collectif ;</li> <li>- de charger M. le Président et le comptable assignataire, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération ;</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

		- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	
N° 2018DC180	Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2019	DECIDE : - d'autoriser M. le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2019 avant le vote du Budget 2019 dans la limite du quart des crédits ouverts pour l'exercice 2018 aux budgets recensés dans le tableau reprenant les montants et affectations, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC181	Clôture du Budget annexe Cale de Kerispert	DECIDE : - d'autoriser la clôture du Budget Annexe Cale de Kerispert au 31 décembre 2018 ; - d'autoriser la reprise de l'actif, du passif, des restes à payer et/ou recouvrer et du résultat du Budget annexe Cale de Kerispert au Budget Principal ; - de préciser que le plan d'amortissement appliqué au sein du Budget annexe Cale de Kerispert est repris au Budget Principal ; - d'autoriser le comptable public à procéder à toute opération permettant l'intégration des comptes du Budget annexe Cale de Kerispert au Budget Principal ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC182	Clôture du Budget annexe Ordures ménagères	DECIDE : - d'autoriser la clôture du Budget annexe Ordures ménagères au 31 décembre 2018 ; - d'autoriser la reprise de l'actif, du passif, des restes à payer et/ou recouvrer et du résultat du Budget annexe Ordures ménagères au Budget Principal ; - d'autoriser le comptable public à procéder à toute opération permettant l'intégration des comptes du Budget annexe Ordures ménagères au Budget Principal ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC183	Clôture du Budget annexe Parc de loisirs	DECIDE : - d'autoriser la clôture du Budget annexe Parc de loisirs au 31 décembre 2018 ; - d'autoriser la reprise de l'actif, du passif, des restes à payer et/ou recouvrer et du résultat du Budget annexe Parc de loisirs au Budget Principal ; - de préciser que le plan d'amortissement appliqué au sein du Budget annexe Parc de loisirs est repris au budget principal ; - d'autoriser le comptable public à procéder à toute opération permettant l'intégration des comptes du Budget annexe Parc de loisirs au Budget Principal ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		- d'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.	
N° 2018DC184	Subvention OTAC	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'approuver le reversement par l'OTAC à la Communauté de communes du trop-perçu de la subvention 2016, soit 27 000 €, et d'émettre le titre de recettes correspondant ;</li> <li>- d'approuver le reversement par l'OTAC à la SPL Auray Carnac Quiberon Tourisme de la somme de 24 798,78 € correspondant au reversement des congés payés dus au personnel à la date du transfert, déduction faite de la valeur nette des immobilisations et du stock ;</li> <li>- d'abroger la délibération n°2018DC/009 du Conseil communautaire en date du 15 février 2018 ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président à prendre toute décision et toute mesure ainsi qu'à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 57	Présents : 30	Votants : 50
------------------------------	---------------	--------------

**Etaients présents** : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Bruno GOASMAT, François GRENET, Jean-Michel GUEDO, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Michel JALU, Roger JOFES, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Chantal MAHIEUX, Christiane MOULART, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Joseph ROCHELLE, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE, Valérie VINET-GELLE.

**Absents ayant donné pouvoir** : Bernard BODIC à Ronan ALLAIN, Hélène CODA-POIREY à Jean-Luc CHIFFOLEAU, Serge CUVILLIER à Bruno GOASMAT, Roland GASTINE à Marie-Pierre HELOU, Elisabeth GOUELLO à Jean-Michel GUEDO, Mireille GRENET à Dominique RIGUIDEL, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Kaourintine HULAUD à François GRENET, Fay HURLEY à Monique THOMAS, Michel JEANNOT à Ronan LE DELEZIR, Jean-Pierre KERBART à Fabrice ROBELET, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Philippe LE RAY, François LE COTILLEC à Andrée VIELVOYE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Jessica LE VISAGE à Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Olivier LEPICK à Jean-Luc LE TALLEC, Jean-Maurice MAJOU à Christiane MOULART, Gérard PIERRE à Bernard HILLIET, Gérard PILLET à Aurélie QUEIJO, Odile ROSNARHO à Michel JALU.

**Absents excusés** : Jean-Michel BELZ, Paul CHAPEL, Guy HERCEND, Jean-François GUEZET, Pierrette LE BAYON, Pascal LE CALVE, Azaïs TOUATI.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2018DC185	Mise à jour du tableau des emplois	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de mettre à jour le tableau des emplois de la Collectivité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;</li> <li>- d'autoriser M. le président à signer tout document y afférent.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC186	Mise à jour du tableau des emplois	<p>DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de créer un emploi de technicien territorial ;</li> <li>- d'autoriser M. Le Président à signer tout document y afférent.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC187	Approbation de la mise à jour du règlement de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'approuver le règlement de formation des agents de la Communauté de communes joint en annexe ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

N° 2018DC188	Les frais de mission	DECIDE : - d'approuver les modalités d'indemnisation des frais de mission des agents de la Collectivité comme proposées ci-dessus ; - d'autoriser M. le président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC189	Mise à jour de la composition des commissions communautaires thématiques permanentes	DECIDE : - de modifier le tableau de composition des Commissions communautaires, joint en annexe, conformément aux propositions ci-dessus ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC190	Représentation de la Commune d'Auray au sein de l'Assemblée Générale de la Mission locale du Pays d'Auray	DECIDE : - de désigner M. Joseph ROCHELLE et M. Jean-Michel LASSALLE en tant que représentants de la Commune d'Auray au sein de l'Assemblée Générale de la Mission locale du Pays d'Auray ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC191	Désignation de représentants au sein du Collège territorial « Auray Belle île »	DECIDE : - de désigner M. Jean Claude LARRIEU (Auray) comme délégué titulaire et M. Jean-Claude BOUQUET (Auray) comme délégué suppléant de la Communauté de communes, au sein du Collège territorial « Auray Belle île » ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC192	Désignation d'un nouveau représentant au sein du Syndicat Mixte de la Ria d'Etel (SMRE)	DECIDE : - de désigner Mme Mireille GRENET, adjointe au Tourisme, Environnement et Développement Durable de la Commune d'Erdeven, comme déléguée titulaire de la Communauté de communes au sein du Syndicat Mixte de la Ria d'Etel ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2018DC193	Désignation d'un nouvel administrateur de l'Office de Tourisme communautaire	DECIDE : - de désigner M. Joseph ROCHELLE, comme représentant de la Communauté de communes au sein du Conseil d'administration de la Société Publique Locale (SPL) Auray Carnac Quiberon Tourisme ; - d'autoriser la signature de tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

## 2018DC177 - Décision modificative n°2 du Budget Principal

### Section de Fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011-611/812-Contrats de prestations de services	200 000,00 €		
011-6358/812-Autres droits	70 000,00 €		
65-6541/812-Créances admises en non-valeur	2 600,00 €		
023/01-Virement à la section d'investissement	- 272 600,00 €		
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>- €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>- €</b>

### Section d'Investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
204-2041582/90-Bâtiments et installations	116 348,00 €	Chapitre 27-27638/01- Créances immobilisées	312 156,00 €
21-2111/90-Terrains nus	609,45 €		
21-2151/90-Réseaux de voirie	174 001,00 €		
21-21534/90-Réseaux d'électrification	20 137,55 €		
23-2312/90-Agencements et aménagements de terrains	1 060,00 €		
041-2313/01-Constructions	2 340,00 €	041-2031/01-Frais d'études	9 863,00 €
041-2315/01-Installations, matériel et outillage techniques	7 653,00 €		
041-2318/01-Autres immobilisations corporelles en cours	344,00 €	041-2033/01-Frais d'insertion	474,00 €
Opération 14-21538/820-Autres réseaux	30 000,00 €	024/01-Immeubles de rapport	70 000,00 €
Opération 16-2313/812-Constructions	- 272 600,00 €	021/01-Virement de la section de fonctionnement	- 272 600,00 €
		16- 1641/01 Emprunt	- 40 000,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>79 893 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>79 893 €</b>

## 2018DC178 - Décision modificative n°1 du Budget annexe Zones d'activités

### Section de Fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011-605/90-Travaux	8 758,00 €	042-71355/01- Variation des stocks de terrains aménagés	191 970,00 €
042-71355/01- Variation des stocks de terrains aménagés	191 970,00 €	042-71355/01- Variation des stocks de terrains aménagés	8 758,00 €
023/01-Virement à la section d'investissement	1 277 768,59 €	77-774/90- Subventions exceptionnelles	1 277 768,59 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 478 496,59 €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 478 496,59 €</b>

### Section d'Investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
16-168758/01-Autres groupements	312 156,00 €	204-2041582/90- Bâtiments et installations	116 348,00 €
040-3555/01-Terrains aménagés	191 970,00 €	21-2111/90-Terrains nus	609,45 €
040-3555/01-Terrains aménagés	8 758,00 €	21-2151/90-Réseaux de voirie	174 001,00 €
13-1321/90-Etat et EPN	700 000,00 €	21-21534/90-Réseaux d'électrification	20 137,55 €
13-1322/90-Région	30 000,00 €	23-2312/90- Agencements et aménagement de terrains	1 060,00 €
13-1323/90- Département	369 609,00 €	23-2312/90- Agencements et aménagement de terrains	8 758,00 €
13-1326/90-Autres EPL	852,59 €	040-3555/01-Terrains aménagés	191 970,00 €
13-1341/90-DETR	177 307,00 €	021/01-Virement de la section de fonctionnement	1 277 768,59 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 790 652,59 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 790 652,59 €</b>

## 2018DC179 - Décision modificative n°2 du Budget annexe Assainissement collectif

### Section de Fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
66/66111 - Intérêts réglés à l'échéance	19 187,00 €	002- Excédent de fonctionnement reporté	532 093,29 €
67/678-Autres charges exceptionnelles	18 422,00 €		
042/6811-dotations aux amortissements	657 500,00 €		
012/ 6411 - Charges de personnel	18 000,00 €	70/704 - Travaux	181 015,71 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>713 109,00 €</b>	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>713 109,00 €</b>

### Section d'Investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
001-Solde d'exécution reporté	258 330,28 €	16/1641 - Emprunts en euros	- 345 058,72 €
16/1641 - Emprunts en euros	54 111,00 €	040/28121 amortissements des immobilisations	900,00 €
		040/281532 amortissements des immobilisations	656 600,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>312 441,28 €</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>312 441,28 €</b>

## 2018DC180 - Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2019

	Crédits ouverts 2018 (BP + DM + RàR 2017)	25%
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		
204 - Subventions d'équipement versées	527 000,00 €	131 750,00 €
Opération 11 - zones d'activités	434 127,00 €	108 531,75 €
Opération 12 - patrimoine	2 416 861,00 €	604 215,25 €
Opération 13 - transport urbain	0,00 €	0,00 €
Opération 14 - fibre optique	2 392 416,00 €	598 104,00 €
Opération 15 - pistes cyclables	483 815,00 €	120 953,75 €
Opération 16 - ordures ménagères	6 189 699,57 €	1 547 424,89 €
Opération 17 - plan d'échange multimodal	1 061 886,00 €	265 471,50 €
Opération 18 - plan local de l'habitat	102 873,00 €	25 718,25 €
Opération 19 - fonds de concours	666 660,00 €	166 665,00 €
<b>Total</b>	<b>14 275 337,57 €</b>	<b>3 568 834,39 €</b>

BUDGET ALIMENTATION EN EAU POTABLE		
23 - Immobilisations en cours	5 071 270,28 €	1 267 817,57 €
<b>Total</b>	<b>5 071 270,28 €</b>	<b>1 267 817,57 €</b>
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
Opération 11 - réhabilitation des réseaux	2 833 759,00 €	708 439,75 €
Opération 12 - extensions des réseaux	3 512 329,00 €	878 082,25 €
Opération 13 - sécurisation des réseaux	987 682,00 €	246 920,50 €
Opération 14 - station d'épuration	237 294,00 €	59 323,50 €
Opération 15 - zonage d'assainissement	45 525,00 €	11 381,25 €
Opération 16 - marché à bons de commande, divers	1 559 280,00 €	389 820,00 €
Opération 17 - études d'assainissement	70 000,00 €	17 500,00 €
<b>Total</b>	<b>9 245 869,00 €</b>	<b>2 311 467,25 €</b>
BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		
20 - Immobilisations corporelles	10 200,00 €	2 550,00 €
21 - Immobilisations corporelles	9 325,00 €	2 331,25 €
4581001 - réhabilitations ANC LOCOAL MENDON	261 150,00 €	65 287,50 €
4581002 - réhabilitations ANC CRACH	456 625,00 €	114 156,25 €
<b>Total</b>	<b>737 300,00 €</b>	<b>184 325,00 €</b>

## 2018DC185 - Mise à jour du tableau des emplois

- de mettre à jour le tableau des emplois de la Collectivité de la manière suivante à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Nombre de postes	Intitulé du poste	Grade actuel	Nouveau grade
2	Encadrant de chantier d'insertion	Technicien Territorial	Adjoint technique territorial
1	Technicien collecte	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Technicien territorial
1	Assistante service de l'eau	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe
1	Gestionnaire comptable	Rédacteur	Adjoint administratif

- de mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité de la manière suivante à compter 1<sup>er</sup> mars 2019 :

Nombre de postes	Intitulé du poste	Grade actuel	Nouveau grade
1	Technicien traitement des eaux usées et métrologie	Technicien Territorial	Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe